



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2009**

date de convocation:
11 septembre 2009
Nombre de Conseillers :
En exercice: 19
présents : 17
votants : 18 (dont 1 pouvoir)

L'an deux mille neuf, le vingt trois septembre à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE MAOULT, Maire,

Etaient présents	Mr LE MAOULT, Maire, Mrs GERVAIS, PERRIER, Mme BERTON, Mr BAILLY, Adjoints Mme GEOFFROY, Mrs LEBER, SIMON, Mme GUIEBA, Mrs REGUILLO-LARA, CHANTOISEAU, DUCAT, VALEMBOIS, PLANES, Mme GUEGAN, Mr DAGRON, Mme TONNELIER.
Absente excusée	Mme HENAUT
Pouvoir	Mr LAATAR donne pouvoir à Mme GUEGAN
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme GUIEBA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

I APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

APPROUVE le compte rendu de la séance du 10 juin 2009.

II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE Mme GUIEBA comme secrétaire de séance.

III INFORMATIONS GENERALES

Mr le Maoult informe notamment :

- Du projet de convention d'occupation des locaux avec l'ALJEC,
- De la mise en place du Plan de Continuité des Activités dans le cadre de la pandémie grippale,
- De l'organisation d'une réunion publique le 16 octobre 2009 pour présenter un bilan des actions entreprises depuis mars 2008

IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

PREND ACTE des décisions du Maire.

V FINANCES – Rapporteur Mme Guegan

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°2, Budget commune
FIXE l'indemnité de conseil allouée au receveur

VI AFFAIRES GENERALES – Rapporteurs Mrs Le Maoult, Perrier et Dagron

APPROUVE la mise en place de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires en remplacement de l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour un poste de rédacteur territorial

APPROUVE le compte rendu du 23 juin 2009 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la CAMVS

PREND ACTE du Rapport d'Activités 2008 de la CAMVS

PROCEDE à l'élection de la Commission de Délégation de Service Public

APPROUVE l'arrêt des châteaux d'eau et l'augmentation du prix du m³ d'eau consécutive appliquée par VEOLIA au 1^{er} janvier 2010

APPROUVE l'augmentation de la surtaxe sur le prix de vente de l'eau potable pour le 1^{er} juillet 2010 pour financer les travaux de mise aux normes des branchements en plomb et la demande de prêt bonifié auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

VII QUESTIONS DIVERSES – Rapporteurs Mrs Valembois et Gervais

DONNE UN AVIS FAVORABLE dans le cadre de l'enquête publique *Installations Classées pour la Protection de l'Environnement* présentée par la Sté COOPER à l'effet d'être autorisée à poursuivre l'emploi et le stockage de substances et préparations toxiques et liquides inflammables.

SE PRONONCE POUR le retrait du projet de loi postale 2009 (privatisation de la POSTE)

DEMANDE la tenue d'un référendum sur le service public postal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10.

**Le Maire,
Michel LE MAOULT**

Compte rendu affiché le 28 septembre 2009

BLOG DE LA COMMUNE :

<http://livryinfo.unblog.fr>